Plateforme CEPS, Universités de Montpellier
Rue Henri Serre, 34000 Montpellier, France
www.plateformeceps.fr

OFFRE DE STAGE
Etudiants en kinésithérapie

Structure d'accueil
La Plateforme CEPS est une plateforme universitaire dédiée à l'évaluation des interventions non médicamenteuses.

Les interventions non médicamenteuses (INM)

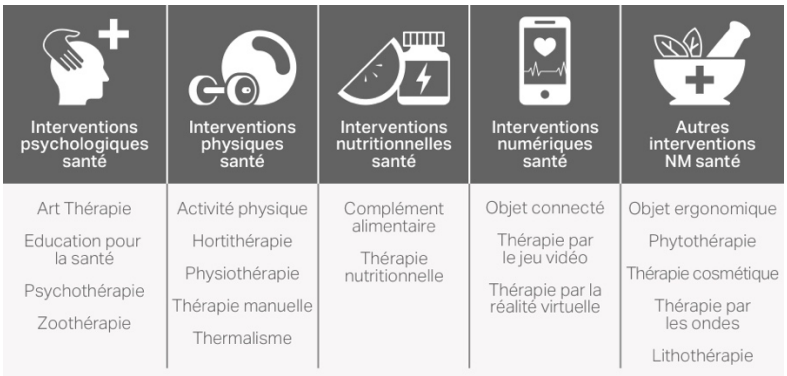

La Plateforme CEPS participe à l'amélioration de la qualité des études interventionnelles non médicamenteuses. Ce travail exige un regard multidisciplinaire, des sciences biologiques aux sciences humaines, de l'ingénierie technologique aux mathématiques, des sciences économiques aux sciences politiques, de l'histoire à la philosophie.
La Plateforme CEPS un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) entre Université Paul-Valery Montpellier 3 et l'Université de Montpellier. Sa gestion est assurée par l'Université Paul-Valery Montpellier 3. Elle est soutenue notamment l'Etat Français, la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, Montpellier Méditerranée Métropole et l'INCa.

Objectifs de la plateforme CEPS et solutions proposées
1. Rapprocher les acteurs de la recherche interventionnelle non médicamenteuse (congrès iCEPS)
2. Encourager la réalisation d'études interventionnelles de qualité sur les INM (NISHARE)
3. Proposer une classification des INM (NPI-Ontology)
4. Faciliter la recherche bibliographique des études interventionnelles sur les INM (Motrial)
5. Identifier les chercheurs et les unités de recherche sur les INM (NIRI)
6. Recenser les paradigmes d'évaluation et de surveillance des INM pour en recommander un (CEPS Paradigm)

Objectifs du stage
Inventorier les interventions non médicamenteuses
Evaluer et recenser des méthodes d'évaluation des INM
(Concernant la catégorie : Interventions Physiques Santé)

MODALITES DU STAGE

Durée : 2 mois maximum
Niveau : Licence ou Master
Lieu : Plateforme CEPS, salle 22, Saint-Charles, rue Henri Serre, 34000 Montpellier Cedex 5
Matériel mis à disposition : Ordinateur fixe ou portable, bureau, ressources internes de la Plateforme
Date : Année universitaire 2017-2018, période adaptée aux desideratas de l'étudiant
Rémunération : Aucune
Convention : Convention d'accueil et de stage à établir selon les conditions exigées par l'établissement de l'étudiant et la (ou le) responsable des stages
Contact : Jérôme Maitre, Plateforme CEPS, Saint-Charles, rue Henri Serre, 34000 Montpellier Cedex 5
Tél.: 04-67-14-54-96 jerome.maitre@cepsplatform.eu